



Cévennes

Revitaliser une forêt dépérissante



Création d'une nouvelle forêt capable de résister aux changements climatiques, favorisant une économie nouvelle

LOCALISATION

Gard et Lozère - Plus de 30 000 hectares de monoculture historique de châtaignier situés dans les Cévennes, chaîne montagneuse faisant partie du massif central

DÉFIS À RELEVER

Lutter contre le dépérissement de la châtaigneraie et augmenter sa résilience, en tant que forêt de production

PARTENAIRES

Centre National de la Propriété Forestière (Centre Régional de la Propriété Forestière et Institut pour le Développement Forestier), Coopérative La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise

CALENDRIER

2016 : Etat des lieux
2017 - 2018 : Travaux
2018 - 2050 : Suivi

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Diversifier les essences forestières du boisement pour augmenter la résilience et accueillir plus d'espèces

Changement climatique :

- Choisir des essences et des itinéraires techniques compatibles avec le scénario d'augmentation de la température +2°C
- Améliorer les fonctions de séquestration du carbone
- Expérimenter des techniques innovantes visant à réduire le ruissellement et le risque inondation

Apport pour le territoire :

- Dynamiser l'activité sylvicole
- Assurer la pérennité des paysages

Surface du projet :
23 hectares

Surface d'intervention Nature
2050 : 23 hectares

Bénéficiaire Nature 2050

5 propriétaires privés

Programme d'actions

- Choix des essences
- Mise en place d'un protocole expérimental
- Définition des projets de plantation
- Travaux de préparation du sol
- Plantations
- Dégagements
- Suivi scientifique de l'évolution de la biodiversité, de la croissance des arbres et de la séquestration du carbone

Financeur

- Les entreprises contribuant au Programme Nature 2050

LA FORÊT CÉVENOLE, UN BOISEMENT HISTORIQUE DÉPÉRISSANT

Ce peuplement emblématique du territoire Cévenol s'étend sur plus de 30 000 ha dans les départements du Gard et de la Lozère. Il s'agit d'une forêt constituée par la monoculture du châtaignier, exploité initialement sous forme de verger puis abandonné suite à l'exode rural. Ce peuplement historique est aujourd'hui menacé par l'épuisement des souches, la maladie du chancre, l'arrivée du cynips, l'augmentation des périodes de sécheresse ou encore le vieillissement. Ainsi, une étude sur l'état sanitaire des châtaigniers du massif cévenol a fait un constat alarmant : plus de 50 % des arbres étudiés sont morts ou présentent un état de dépérissement important. La pratique de la monoculture de châtaigner et la faible diversité d'essence du massif réduit sa résilience et ne favorise pas son adaptation aux changements en cours et à venir, ce qui menace à la fois l'activité sylvicole et l'attractivité des paysages.

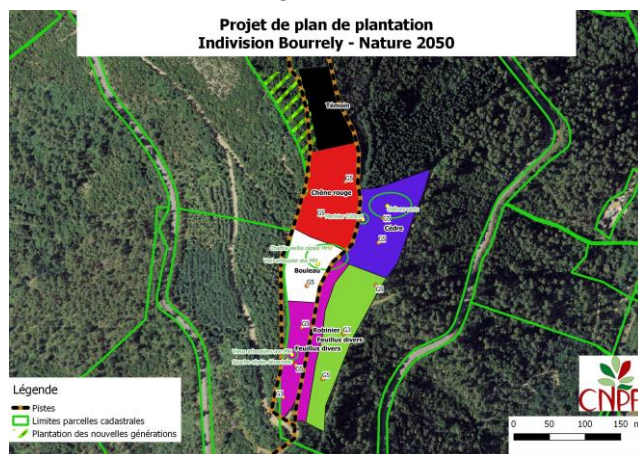
REVITALISER LES BOISEMENTS GRÂCE À DE NOUVELLES ESSENCES DIVERSIFIÉES

Le projet Nature 2050 concerne 5 sites pour une surface totale de 23 ha. Les parcelles appartiennent à des propriétaires privés souhaitant mettre en œuvre des solutions innovantes pour remplacer progressivement le châtaignier dont le dépérissement est inéluctable. L'enjeu du projet consiste à sélectionner des essences qui seront adoptées socialement et qui s'intégreront durablement dans la filière bois. Des techniques de plantation innovantes sont expérimentées dans le but d'obtenir un peuplement résistant à la

sécheresse et de limiter le phénomène de ruissellement. Le reboisement fera l'objet d'un suivi par l'IDF (CNPf) afin de déterminer si le modèle testé est reproductible au sein de la Forêt Cévenole.



Mortalité des châtaigniers dans les Cévennes



Plan de plantation pour le projet Nature 2050

Le programme Nature 2050

est un programme national d'actions porté par CDC Biodiversité visant à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique à l'horizon 2050, ainsi qu'à la préservation et la restauration de la biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Conduit en partenariat avec des associations environnementales et des scientifiques, ce programme repose sur l'engagement volontaire des acteurs économiques privés ou publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires. CDC Biodiversité s'engage à adapter au changement climatique, à restaurer puis à préserver jusqu'en 2050 une surface de 1m² pour chaque versement volontaire de 5 euros hors taxe.

CDC Biodiversité

est la filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action en faveur de la biodiversité.

Contacts et informations

CDC Biodiversité :
102 rue Réaumur 75002 Paris
T. +33 (0)1 80 40 15 00
www.cdc-biodiversite.fr

Nature 2050 :
nature2050@cdc-biodiversite.fr
www.nature2050.com